

Département de l'Ain
Arrondissement de Belley
Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau

Séance du 17 septembre 2025

Objet de délibération :

Avis du Syndicat mixte à l'égard du projet
de modification simplifiée n°1 du PLU de
Loyettes

Sont présents 9 membres convoqués le 09 septembre 2025

*Sont excusés : Philippe BELAIR, Gilbert BOUCHON, Joël BRUNET, Christian de
BOISSIEU, Emmanuel GINET, Jean-Louis GUYADER, Lionel MANOS.*

Le Président fait part de la sollicitation, par la commune de Loyettes, de l'avis du Syndicat mixte dans le cadre de la modification simplifiée n°1 du PLU prescrite le 17 juillet 2025. Il rappelle que le PLU a été approuvé le 19 septembre 2024.

Il précise que ce projet de modification simplifiée a pour objet de :

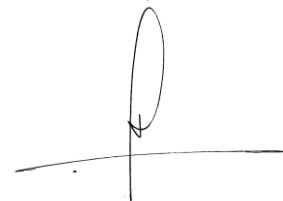
- 1- Corriger des erreurs matérielles dont des ajustements de servitudes
- 2- Corriger quelques dispositions réglementaires posant des difficultés d'interprétation pour les services instructeurs.

Après une présentation et une analyse technique de l'ensemble du dossier,

**Le Bureau,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,**

- REND UN AVIS FAVORABLE à la modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Loyettes, prescrite le 17 juillet 2025.

Le Président,



Alexandre NANCHI

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme
La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le
Affichée le*